



PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

TRAITEMENT ET GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES & EVENEMENTS D'INDESIRABLES GRAVES

Contexte

Depuis la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, les établissements et services sociaux et médico- sociaux (ESSMS) sont tenus de procéder à des évaluations régulières de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

En 2022, le manuel et le référentiel d'évaluation de la qualité en ESSMS de l'HAS est publié. Il vise à renforcer la dynamique qualité, mais aussi de promouvoir une démarche porteuse de sens autant pour les ESSMS que pour les professionnels. L'orientation est de fournir des prestations de qualité délivrées aux personnes accompagnées en répondant à leurs attentes et à leurs besoins.

Pour s'inscrire dans cette dynamique d'amélioration continue, les établissements mettent en place une politique de gestion des risques. Pour cela, ils mettent en place un système de recueil des événements indésirables afin de pouvoir les analyser en équipe grâce à des outils spécifiques et ainsi proposer des actions d'amélioration.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les exigences réglementaires et stratégiques
- Mettre en place un recueil des événements indésirables
- Mener une analyse et mettre en place des actions d'amélioration

Contenu

- **Appréhender le cadre réglementaire**
 - Code de l'Action Sociale et des Familles Code de la Santé Publique
 - Le droit des personnes accompagnées
 - Référentiel HAS version 0 de Janvier 2021
- **Comprendre la place de la gestion des risques dans la démarche qualité et dans la stratégie de l'établissement**
 - Politique Qualité et Gestion des risques, de la caractérisation de l'indésirabilité d'une situation.
 - La gestion des EI et EIG et prévention de la maltraitance
- **Mettre en place le recueil des EI et les suites à donner**
 - Le process EI : recueil, traitement, analyse, communication
 - Les Comités de Retour d'Expériences (REX)
 - Analyse systémique et Outils
- **Communiquer sur le retour d'expériences auprès des parties prenantes**
 - Comment communiquer ?
 - Mise en commun des REX au sein d'un établissement multi-sites

Date(s) & Lieu(x)

30 avril 2024
Montpellier

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00-17h00

Tarif(s)

210€ - Adhérent
385€ - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COPIL qualité
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation. En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique Projet, évaluation/qualité, vie associative

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

